

DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE ----- Arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE COMMUNAUTE DE COMMUNES USSES ET RHONE
<p>Nombre de Conseillers : En exercice : 37 Présents : 32 Pouvoirs : 4 Votants : 36 Pour : 36 Contre : Nul : Abstention :</p> <p>N° CC 245/2017</p>	<p>L'an deux mille dix-sept, le 11 juillet à vingt heures, le Conseil Communautaire Usse et Rhône dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au siège de la CCUR, sous la présidence de Monsieur Paul RANNARD</p> <p>Date de convocation : 04 Juillet 2017</p> <p>Présents : Mmes Christine VIONNET, Marthe CUTELLE, Mylène DUCLOS, Anne-Marie BAILLEUL, Paulette LENORMAND, Estelita LACHENAL, Mrs Bernard THIBOUD, Patrick BLONDET, André-Gilles CHATAGNAT, Paul RANNARD, Louis CHAUMONTET, Joseph TRAVAIL, Grégoire LAFEVERGES, Thierry DEROBERT, Jean-Marc LAGRIFFOUL, Christian VERMELLE, Bruno PENASA , Bernard CHASSOT, André BOUCHET, Jean-Paul FORESTIER, Jean-Louis MAGNIN, Bernard REVILLON, Jean VIOLLET, Gilles PASCAL, Alain LAMBERT, Michel BOTTERI, Guy PERRET, Stéphane BRUN, Jean-Yves MACHARD, Alain CAMP, Pascal COULLOUX, Patrick FALCOZ.</p> <p>Pouvoirs : Mmes Carine LAVAL donne son pouvoir à Bernard THIBOUD, Carole BRETON donne son pouvoir à Bernard REVILLON, Mrs Emmanuel GEORGES donne son pouvoir à Thierry DEROBERT, Gilles PILLOUX donne son pouvoir à Guy PERRET.</p> <p>Absents excusés : Corinne GUISEPPIN, Alain CHAMOSSET M. Jean Louis MAGNIN est désigné secrétaire de séance</p>

Objet : Décision modificative – N°2 –Budget principal

Suite à la délibération de modification de la subvention prévue au budget primitif 2017 concernant le versement par le budget principal au budget annexe ZAC III de la Croisée (prise en compte des écritures liées au stocks), il y a lieu de modifier le budget principal comme suit :

- **Virement de crédit**

Fonctionnement	Diminution	Augmentation
657351 subvention pour budget annexe ZAC III	408 500,56	
023 prélèvement sur la section de fonctionnement		408 500,56

- **Ouverture de crédits**

Investissement	Dépenses	Recettes
021 prélèvement issu de la section de fonctionnement		408 500,56
27635 versement de subvention au budget annexe ZAC III	408 500,56	

Le Conseil communautaire, après avoir entendu l'exposé du vice-Président :

- ✓ **APPROUVE** la proposition DM n°2 applicable au budget principal 2017 et ce tel que présenté

Le Président
Paul RANNARD

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Pour extrait conforme,
Le Président,
Paul RANNARD

